

Un peu de vocabulaire

La recherche dans les documents administratifs, anciens de surcroît, confronte à un vocabulaire spécifique. Voici la définition de quelques termes.

Agnatique : lignée masculine des porteurs du patronyme

Aïeul : à l'origine, un grand-parent et, par extension, un ancêtre

Anthroponymie : étude des noms de personnes

Branche : partie d'un arbre généalogique, d'une famille

Cognatique : ligne féminine, ascendance par les femmes

Collatéral : membre de la famille dont on ne descend pas (frère, sœur, oncle, tante, cousin, allié)

De cujus : celui dont on établit la généalogie

Décennales (tables) : registre reprenant, par ordre alphabétique et par décennie, les actes de naissance, de mariage et de décès d'une commune

Dénombrement : recensement de population

Feu : à la fois qualificatif de celui qui est décédé et synonyme de foyer familial

Filiation : suite des individus issus directement les uns des autres

Grosse : copie exécutoire d'un registre (par opposition à la minute qui est l'original d'un acte)

Hoir : héritier direct

Implexe : facteur de consanguinité qui conduit à retrouver plusieurs fois les mêmes ancêtres de la généalogie ascendante à des places différentes

Obiit : mention en marge des actes de baptême signifiant, en latin, que l'enfant est décédé en bas âge, sans qu'il y ait un acte de sépulture individuelle

Parentèle : ensemble de la famille centrée sur les individus dont chacun a spontanément connaissance

Tabellion : notaire

Terrier : cadastre

EN SAVOIR PLUS

A - B - C - D - E - F - G - H - I - J - K - L - M

gros [monnaie] -

reden'
paigne denier -

garantir - garantir -

[Dictionnaire des abréviations françaises](http://theleme.enc.sorbonne.fr)
<<http://theleme.enc.sorbonne.fr>>

EN SAVOIR PLUS



[Calendrier révolutionnaire](https://www.memoiredeshom)
<<https://www.memoiredeshom>>



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE

Palais des papes
84000 AVIGNON